



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du vendredi 20 DECEMBRE 2024 à 20 heures 30 minutes  
Cantine école

Convocation par mail le 16 DECEMBRE 2024

**Présents :**

Mme BLOT Claudie, Mme SOULIER Laura, Mme GOSSET Angélique, M FIAULT Nicolas, M. TEYSSEDOU Adrien, M GUEDES PIRES Bruno, M BISSIERES Sylvain, M. VIERGE Guy

**Procurator(s) :** Mme Paule GAJAC donne procuration à M Adrien TEYSSEDOU,  
M Thierry BOUSQUET donne procuration à Mme GOSSET Angélique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Mme Paule GAJAC, M Thierry BOUSQUET

**Secrétaire de séance :** Mme GOSSET Angélique

**Président de séance :** M. TEYSSEDOU Adrien

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Délibérations  
- Demande de subvention DETR

\*\*\*\*\*

### 1 – Délibérations :

**2024-DE-43 : Demande de subvention DETR**

Monsieur le Maire indique que l'on peut demander en cette fin d'année de la DETR un complément pour le projet de la maison PAPINI, car des frais supplémentaires sont à prévoir, et notamment suite au diagnostic charpente de l'AMO (Assistant en Maîtrise d'Ouvrage) : En effet, la charpente doit être changée vis à vis de sa structure et de la présence de termites et donc le désamiantage de la toiture est à prévoir. Une charge financière supplémentaire qui augmente considérablement le tarif de la rénovation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention complémentaire de DETR ainsi qu'à signer tous documents nécessaires pour en faire la demande.

**Vote : Adopté (pour : 10, contre : 0, abstention : 0)**

**2 – Echanges :**

---

**Projet Maison PAPINI**

M Bruno GUEDES PIRES demande s'il serait possible de prévoir les travaux charpente et désamiantage de la toiture pour plus tard, sachant que dans un premier temps nous envisageons de ne rénover que le rez-de-chaussée pour y installer la Mairie, la poste et l'accueil château, le musée prévu au premier étage avec ascenseur pourrait attendre et se faire dans un second temps.

Monsieur le Maire lève la séance à 20H45.